

COÛTS DE FEUX !

Été meurtrier pour le budget. Les incendies de 2015, outre leur impact environnemental, ont fait flamber la facture de la Sécurité civile.

PAR FRÉDÉRIC HUILLET

La facture de la Sécurité civile a flambé sous les 770 départs de feux recensés de septembre à décembre 2015, passant de 110 à 160 millions de francs pour les seules interventions des hélicoptères bombardiers d'eau, soit 50 millions de dépassement. Le coût total est impossible à estimer précisément, mais s'établit certainement bien au-delà de 200 millions de francs. La saison administrative des feux de forêt (SAFF du 15 septembre au 15 décembre) aura mis le feu aux budgets 2015 non seulement pour le gouvernement, mais aussi pour les collectivités (provinces et communes), qui devront supporter conjointement le surcoût. Les collectivités locales payent les rotations des quatre hélicoptères mobilisables auprès des deux sociétés privées, Hélicocéan et Heli-Lift, dont l'heure de rotation est facturée entre 250 000 francs pour un Écureuil et jusqu'à 750 000 francs pour un Bell.

HÉLICOPTÈRES MIEUX ADAPTÉS

En 2015, 9 700 hectares ont été affectés par les incendies contre 2 800 hectares en 2014. Mais pourquoi ne pas em-



770. C'est le nombre de départs de feu enregistré durant la saison administrative des feux de forêt (entre le 15 septembre et le 15 décembre 2015, à Païta).

ployer un Canadair, sachant qu'un avion peut embarquer 6 000 litres d'eau tandis que les hélicoptères peuvent lâcher de 1 000 à 2 500 litres, selon les modèles ? « Je reconnais qu'un avion serait plus

En 2015, 9 700 hectares ont été touchés par les incendies, contre 2 800 en 2014.

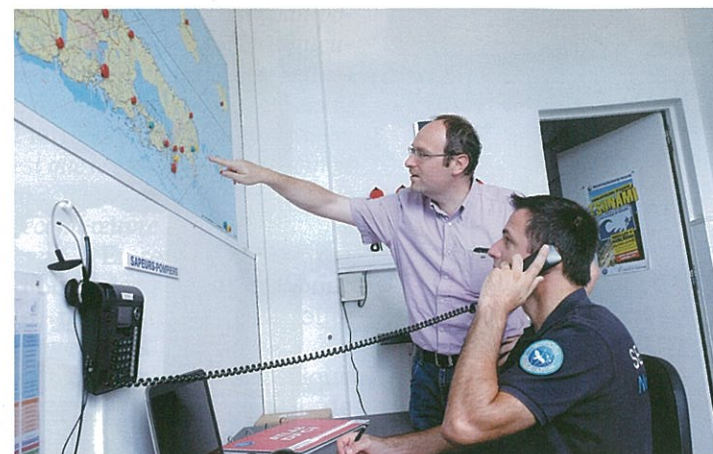
efficace, mais le coût d'entretien serait élevé et l'usage variable, selon les années », tempère le directeur de la Sécurité civile, Éric Backès, qui par ailleurs estime « les hélicoptères plus flexibles et mieux adaptés au terrain calédonien car ils peuvent gérer plusieurs fronts en même temps ».

De l'air à la terre, la Sécurité civile dispose d'un effectif de quatre-vingt-cinq personnes en soutien des moyens locaux. Pour la plupart volontaires, ces personnes ne sont pas toujours disponibles sur le terrain. « Seule une sur quatre peut être engagée immédiatement », précise Éric Backès. Cependant, elles ont joué un rôle majeur en soutien des communes sinistrées. Car ce sont bien les municipalités qui sont responsables des secours incendie. Elles doivent disposer de leurs propres moyens techniques et humains. La Sécurité civile n'intervient

L'ŒIL CARTOGRAPHIE LES INCENDIES

« Vers la fin du premier semestre 2016, nous aurons une cartographie précise des zones incendiées en 2015 », promet Fabien Abouy, le directeur adjoint de L'Œil qui apportera son expertise grâce, essentiellement, aux images fournies par deux satellites, Landsat 8 et Sentinel. Lancée en novembre dernier, cette mission de l'observatoire de l'environnement en Nouvelle-Calédonie permettra non seulement de disposer d'un inventaire précis des surfaces brûlées à quelques centaines de mètres près et de données sur les points de départ de feux, mais aussi de savoir quels sont les dégâts réels sur l'environnement et la biodiversité. Ces données seront utiles aux organismes publics dans l'établissement des politiques de prévention, de sécurité civile, du bilan carbone ou de la gestion des captages d'eau. L'Œil disposera d'images gratuites qui seront traitées par la CI-PAC et Telespazio. Elles seront aussi utiles pour affiner les méthodes de lutte et valider les systèmes automatisés.

Le coût total dépasse les 200 millions de francs. Avec le réchauffement climatique et le phénomène El Niño, la facture pourrait s'alourdir à l'avenir.



qu'en cas de force majeure, lorsque le risque dit « courant » devient « majeur ».

MOYENS RENFORCÉS

Face au bilan 2015 jugé « catastrophique pour l'environnement et l'agriculture » mais « sans réel dégât majeur sur les hommes et l'économie », la Sécurité civile a prévu un plan d'investissement de 750 millions de francs étalé sur les cinq prochaines années. Une quarantaine d'engins (véhicules, lances à eau...) devrait renforcer les équipements de soutien aux interventions dans les trente-trois communes du pays. S'y ajoutera la formation de trois groupes de lutte contre les feux de forêt disposant d'une douzaine d'engins spécifiques. Après deux années

de compétence territoriale, Éric Backès dresse un premier bilan. « Il nous a fallu asseoir la Sécurité civile dans ses missions. Nous avons remis en état le parc des cinquante-deux sirènes d'alarme avec 20 millions de F CFP d'investissement et 10 millions pour l'entretien. Aujourd'hui, elles fonctionnent à 88 %. Pour accompagner notre montée en puissance, nous avons créé le centre opérationnel en lien avec nos partenaires (communes, provinces, Météo France...) Les moyens ont été mis et, aujourd'hui, la Sécurité civile est le troisième corps de secours le plus important de Nouvelle-Calédonie après Nouméa et Païta. » Restent les améliorations à apporter en 2016. « Nous allons nous tourner vers les communes pour améliorer les

Chaud devant la facture ! « Nous en sommes à 160 millions de francs pour les seules interventions des hélicoptères bombardiers d'eau », estime Éric Backès, le directeur de la Sécurité civile.

Un Œil sur les feux... « Vers la fin du premier semestre 2016, nous aurons une cartographie précise des zones incendiées en 2015 », promet Fabien Abouy, le directeur adjoint de L'Œil (© CEIL).

LA SAFF 2015 EN CHIFFRES

770 départs de feux recensés
9 700 hectares brûlés (50 % en province Nord et 50 % en province Sud)
350 heures de vol pour un coût de 160 millions de francs
3 221 largages effectués pour 4 750 000 litres d'eau déplacés
6 plans ORSEC, 2 déclenchés
3 détachements d'intervention héliportés mis en œuvre
9 pyromanes interpellés par les forces de l'ordre.



dispositifs de secours. Les municipalités doivent s'équiper et se doter d'infrastructures d'alerte. Nous leur apportons notre aide », promet Éric Backès qui songe à déployer les futurs engins dans l'intérieur pour intervenir au plus près, et donc au plus vite. Outil indispensable aux secouristes, le dispositif « Pré-vifeu » de Météo France, qui fonctionne toute l'année sur vingt-deux zones recensées, devrait pour sa part être amélioré avec un IFM (indice feu météo) affiné d'ici 2017, sur des zones plus sensibles. Ainsi, pour exemple, à Bourail, on sait que le danger est plus grand vers Poé et Déva que dans la chaîne. « Nous tendons vers une spécialisation du risque. Grâce à de nouveaux outils, nous pourrions mieux informer la Sécurité civile et les aider à des prises de décisions », espère Patrice Lechanteur, directeur adjoint de Météo France. ■